

PONCINS

CE QU'IL S'EST PASSÉ ENTRE 1967 ET 1972

- Acquisitions de bancs publics, place de l'église.
- Aménagement de l'appartement du nouveau directeur de l'école des garçons.
- Distribution gratuite de beurre : les personnes bénéficiaires de l'allocation du Fonds National ou d'une aide sociale avaient droit à des bons de beurre.
- Déclaration des revenus à retirer à la mairie.
- Extension de l'électrification publique du bourg au hameau de Brullioles.
- Mr Marnat réalise la table du conseil (qui est maintenant utilisée à la salle de l'ancienne forge)
- Acquisition d'une machine à écrire et d'un photocopieur pour Mme Georgette Puzenat, secrétaire de mairie.
- Décès de M Claude Beau, ancien maire.
- Déclaration de récolte de vin à faire à la mairie.
- Revêtement en enrobé de la cour de l'école de garçons.
- Acquisition d'une cuve à mazout pour la salle communale.
- Les enfants de l'école se réunissaient autour d'un goûter pour l'Arbre de Noël.
- Restauration des locaux de la salle des fêtes.
- Les associations :
 - La clique du lignon
 - Association culturelle
 - F.C.Plaine
 - Les anciens combattants
 - Association des parents d'élèves
 - Boules poncinoises
- Ecole des garçons : Mr Penel, directeur de l'école et Mr Viricel, instituteur.
- Ecole des filles : Mmes Boyer et Dupuy, institutrices.
- 1970 : évaluations cadastrales des propriétés bâties. Les propriétaires doivent déclarées leur propriété.
- 1970 : prix du repas de la cantine à 1 francs 30. Ce prix sera maintenu à condition que les parents continuent de fournir les fruits et légumes.
- Demande d'exploitation d'un élevage de 20 sangliers par Mr Jean Chavand.
- Travaux d'adduction d'eau à Villedieu.
- Le stationnement semi-alterné de la cure au café Ribeyrol.
- Installation de panneaux indiquant les hameaux.
- Remise du nouveau drapeau de la section poncinoise aux anciens d'Algérie.
- Réfection des murs et du plafond de la cantine.
- Décès de Pierre Vacheron, ancien maire.
- Projet de démolition de la bascule publique car les travaux de réparations sont trop élevés.